



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

BPREA Maraîchage

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

LES OBJECTIFS

- Donner la capacité professionnelle requise pour bénéficier des aides à l'installation (diplôme de niveau 4)
- Valider une formation qui permet d'acquérir des compétences dans les domaines technique, économique et de gestion d'une exploitation
- Avoir des connaissances adaptées à la conduite et à la gestion d'une exploitation de maraîchage

LES DÉBOUCHÉS / EMPLOI VISÉ

- Devenir salarié d'exploitation agricole
- S'installer en qualité de chef d'exploitation agricole

LE CONTENU

- Agroécologie
- Connaissances en situation professionnelle
- L'agriculture et son environnement
- Diagnostic d'exploitation
- Connaissance de son territoire
- Projet professionnel (installation ou salariat)
- Travail dans l'exploitation agricole
- Suivi administratif et gestion
- Produits de l'exploitation (commercialisation)
- **Conduite d'un atelier de production maraîchère**
- Agronomie et production végétale

Options :

- Permaculture et design de projet
- Machinisme
- Traction animale
- Transformation fermière du lait
- Gestion des pâturages
- Activité de tourisme rural
- Conduite d'un atelier apicole
- Conduite d'un atelier avicole
- Maîtrise informatisée des aspects économiques

Pratique (stage)

Un stage d'une durée de 8 semaines est inclus dans la formation

L'obtention du Brevet Professionnel donne droit à la délivrance du certificat CERTIPHYTO

LE DEROULEMENT

La durée moyenne de la formation est de 1200 heures en centre **soit 35 semaines et 8 semaines de stage pratique** en entreprise

La formation peut être réalisée :

- Soit à **temps plein** de septembre à fin juin
- Soit **en alternance** (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou à temps partiel) de septembre à fin juin sur 2 années en centre
- Réduction possible des évaluations selon parcours antérieur (équivalences)

LES INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

- Formateurs internes spécialisés dans les domaines étudiés
- Nombreux intervenants extérieurs professionnels

Les intervenants s'appuieront sur un environnement technique dans la filière :

- Visites et travaux pratiques dans le cadre d'un réseau de fermes partenaires et d'un espace test
- Travail individuel avec tutorat

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS ET AIDES AUX EMPLOYEURS

Vous trouverez sur notre site www.la-cazotte.educagri.fr des documents à télécharger et les liens direct avec le site « www.alternance.emploi.gouv.fr » pour une simulation en ligne « Rémunération et aides aux employeurs ».

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un CAPA ou un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur, sinon avoir l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans le secteur agricole ou l'équivalent de trois années dans un autre secteur.
- Avoir passé un entretien de positionnement.
- **par la voie de la formation continue**
 - Avoir 18 ans minimum
 - Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein lors de la dernière évaluation pour la validation du diplôme
- **par la voie de l'apprentissage**
 - de 15 à 29 ans
 - signer un contrat d'apprentissage

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- **Frais pédagogiques**
 - par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi (dans la limite des places disponibles)
 - par les entreprises (CPF de transition, Contrat de Professionnalisation,...). La demande est à faire auprès de l'entreprise
 - en autofinancement (un devis peut être établi sur demande), possibilité de compléter avec les droits du CPF
 - par l'OPCO (Opérateur de Compétences) pour les apprentis
- **Rémunération**

Suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

L'HEBERGEMENT / LA RESTAURATION

Le CFPPA « La Cazotte » dispose sur son site de structures d'accueil complètes : hébergement en chambre individuelle ou collective et self service

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter

- Par téléphone au 05 65 98 10 35
- Par mail : cfppa.st-affrique@educagri.fr

Ou récupérer un dossier d'inscription sur notre site Internet : www.la-cazotte.educagri.fr